FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

SAISON : 20…. - 20….

LA CIBLE VALOGNAISE

○ **DEMANDE DE LICENCE** (tout remplir)

○ **CHANGEMENT DE COORDONNEES**
(Nom - Prénom - N° licence - Coordonnées à modifier)

○ **DEMANDE D'AVIS PREALABLE** (tout remplir)
○ Acquisition
○ Renouvellement

○ **CARTE SECOND CLUB**
(tout remplir) + joindre copie recto-verso de la licence en cours de validité, signée du médecin

○ **AUTRE : ……**

○ ADULTE ○ JEUNE ○ HANDISPORT

Sexe : Masculin ○ Féminin ○

Nom : **Prénom :**

Nom de jeune fille :

Numéro de licence (sauf nouveau licencié) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Pour la France, département : Pour l'étranger, pays :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays de résidence : Profession :

Téléphone : Portable :

Email :

DATE DE LA DEMANDE :

Observations :

Toute nouvelle demande de Licence ne pourra être prise en compte qu'à réception du dossier complet
Le formulaire d'inscription rempli, un certificat médical, une copie de pièce d'identité, une photo d'identité, une enveloppe timbrée à votre adresse et la cotisation club (espèces ou chèque à l'ordre de : La Cible Valognaise)
Pour les mineurs, il faudra impérativement disposer d'une autorisation écrite de la personne exercant l'autorité parentale.

La Fédération Française de Tir se réserve le droit de refuser ou retirer une licence indûment délivrée
Depuis la mise en application, en mars 2016, de nouveaux décrets relatifs à la sécurité intérieure de notre Pays, le Fichier National des personnes interdites d'Acquisition et Détention d'Armes (Fichier FINIADA) est en référence; Si vous êtes inscrit(e) dans ce fichier à la suite d'une condamnation pénale, d'un traitement médical psychiatrique ou d'une disposition préfectorale, votre licence ne pourra pas être validée par la Fédération Française de Tir.
Et dans ce cas, vous ne pourrez pas pratiquer le Tir Sportif au sein de notre Club !